

**PAGES**

**MANQUANTES**

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

11<sup>ME</sup> ANNÉE. SAMEDI, 15 JUILLET 1893. Vol. XXII, No 2

---

## SOMMAIRE :

I Huitième dimanche après la Pentecôte. — II Le Précieux-Sang. III — Les petites sœurs de l'ouvrier. — IV Les leçons du Jubilé pontifical. V Les collèges classiques du diocèse de Montréal, le Collège de Montréal, à suivre. — VI Les conséquences du Congrès Eucharistique de Jérusalem. — VII Chronique. — Aux prières.

---

## HUITIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Un homme riche avait un écnonome qui fut accusé devant lui de dissiper son bien. » (S. Luc XVI).

I. La parabole de l'économe infidèle nous montre, dans un frappant contraste, d'une part la bonté infinie de Dieu, et d'une autre part la perversité de l'homme. Dieu, le souverain maître des choses visibles et invisibles, a confié à l'homme le gouvernement des biens terrestres : par conséquent l'homme n'en est pas le propriétaire ; il en est l'administrateur ou l'économe, et il en doit compte. Il est donc bien coupable quand il détourné à son profit les trésors de la grâce et de la nature. Combien il y a de ces économistes qui donnent à leur vie entière une destination opposée à sa fin ! Et nous-mêmes, quel usage faisons-nous de notre temps, de nos forces, de nos talents, des puissances de notre âme ?

Souvenons-nous du compte que nous aurons à rendre, afin de n'avoir pas à redouter le jugement de Dieu.

II. L'économe est hautement accusé de dissiper les biens de son maître. Or, le dissipateur, selon l'Évangile, n'est pas seulement celui qui abuse des grâces et les fait servir à ses propres intérêts ; c'est celui-là aussi qui néglige de les faire valoir : « Quiconque

n'amasse pas avec moi, dissipe, » dit Jésus-Christ. C'est une prévarication de travailler pour la vanité, les plaisirs, les intérêts de ce monde, sans se préoccuper de Dieu et de l'éternité. Mais on pèche également quand, sans abuser formellement des grâces, on les laisse infructueuses.

La justice exige que nous consacrons à Jésus-Christ tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes ; car tout est à Lui et tout est pour Lui. Quand on méconnaît cette vérité, on s'expose à passer aux yeux de Dieu pour un économe infidèle.

## LE PRÉCIEUX SANG

De ipsa primum cruce processit,  
latus illud Dominicum initium fuit.  
S. JEAN CHRYSOSTÔME.

Le sang des victimes répandu dans le mystère du temple, au milieu des augustes cérémonies de la loi mosaïque ;

Le sang du soldat rougissant le sol de la patrie, et, qui la sauve de l'opprobre et de l'esclavage cette patrie ;

La religieuse donnant le plus pur de son sang et de sa vie au moribond que le hasard a jeté sur ses pas et qu'elle ne reverra plus ;

Ces milliers de martyrs qui, le sourire, la prière et le pardon aux lèvres, ont versé goutte à goutte le sang généreux qui coulait dans leurs veines ;

Ce sont là des spectacles qui saisissent l'âme d'admiration, l'ébranlent et la laissent sous le poids d'une inénarrable émotion !

Mais le drame du Calvaire revêt un caractère plus solennel encore et plus impressionnant.

Ici, quel théâtre, quels acteurs, et surtout quelle victime !

Au centre de ce pays qu'on appelle la Terre-Sainte, parce que l'ombre du Tout-Puissant s'est répandue sur elle avec complaisance, parce qu'elle a tressailli au contact des pas de Jésus, Marie et Joseph, au centre de la Palestine, aux portes mêmes de Jérusalem, la cité sainte sur laquelle le Sauveur a pleuré, il s'élève une colline, ou mieux une butte rocheuse de quelques quinze pieds d'élévation, aride, déboisée et sans verdure, contrefort à peine sensible de la petite montagne de Gareh, et dont le sommet porte le nom de Golgotha ou de Calvaire.

Le vingt-cinquième jour du mois de mars, trente-trois ans et trois mois après la naissance du Messie, l'an du monde cinq mille deux cent trente-deux, une chaleur accablante faisait de cette éminence et de l'étroite vallée qui l'enserme une sorte de fournaise avec un ciel de plomb pour couvercle.

Il était entre midi et trois heures. Et cependant des nuages sombres flottaient au-dessus du Golgotha en obscurcissant les rayonnements du soleil. Les mille voix de la nature s'étaient éteintes. Ces ténèbres et ce silence en plein jour donnaient à l'âme une impression étrangement lugubre et morne.

Pour achever l'horreur du tableau, dans le pénombre en contrebas, s'agitait une foule avide de sang, impitoyable, furieuse, composée d'hommes, de femmes et d'enfants, la foule des Juifs grossie par des pelotons de soldats romains, la foule hideuse des pontifes qui blasphémaient, des docteurs et des anciens du peuple qui appelaient sur eux-mêmes et sur Israël la malédiction céleste.

Sur le sommet du Golgotha une lourde croix venait d'être jetée à terre par Simon le Cyrénéen. Et Jésus, le Sauveur du monde, le Verbe fait chair, égal en tout à Dieu le Père et au Saint-Esprit, gisait sans force, victime innocente et douce, auprès de l'instrument du supplice.

Encouragés par les clameurs, les moqueries et les vociférations de la multitude, les bourreaux eurent bientôt fait de crucifier le Roi d'Israël et de dresser en plein air, en le secouant rudement, l'infâme gibet.

Par les blessures des pieds et des mains de Jésus, le sang coula à flots abondants.

Au milieu du silence et des ombres dont la nature s'était enveloppée, Jésus poussa un grand cri, puis penchant la tête, Il expira.

Et tandis que les Juifs, effrayés et se frappant la poitrine, se hâtent de gagner la ville et le temple, un soldat nommé Longin, s'approche avec ordre de percer d'un coup de lance la poitrine du crucifié.

Cette dernière blessure laisse couler les dernières gouttes du sang de Jésus!

Et sur nos autels, dans une immolation mystique, depuis dix-huit siècles, du cœur entr'ouvert de ce même Jésus, ce sang divin ruisselle tous les jours pour le salut d'un grand nombre.

Telle est l'origine du culte du Précieux-Sang.

Cette dévotion est née avec le christianisme. S. Paul l'a recommandée à chaque page de ses admirables écrits. Tous les saints, en particulier S. Jean-Chrysostome, S. Augustin et Ste Catherine de Sienne ont marché sur ses traces. Mais ce sont les pontificats de Grégoire XVI, de Pie VII et de Pie IX qui ont été les plus favorables au développement de ce culte. Et, quand, après l'exil de Gaëte, le dernier de ces saints pontifes adressa à l'univers entier un décret qui, outre le vendredi de la quatrième semaine du carême, établissait une nouvelle fête du Précieux-Sang, au premier dimanche de juillet, cette décision fut saluée avec allégresse comme une assurance de paix et de victoire.

Enfin, pour dévoiler aux yeux du lecteur les pages mystérieuses de l'histoire de cette dévotion, qui nous donnera de sonder les profondeurs de la miséricorde divine ? Qui nous donnera de compter les blessures cicatrisées par le sang du Calvaire, les douleurs apaisées par ce sang précieux, les grâces de persévérance ou de conversion dont il est la source toujours féconde ?

Au souvenir des effusions si cruelles du sang de Jésus, entonnons au moins un hymne débordant de compassion, d'amour et de confiance, l'hymne que l'Eglise met sur les lèvres de ses ministres au cours de l'office du bréviaire romain.

Salut ! plaies de Jésus-Christ,  
Gages de miséricorde et d'amour ;  
Salut ! blessures divines, sources empourprées  
D'où jaillissent sur nous des ruisseaux de sang.

Vous êtes plus éclatantes que les étoiles,  
Plus parfumées que les roses, salut !  
Vous êtes plus riche que les pierres précieuses,  
Et vos saveurs surpassent l'arôme du miel !

De mon cœur, de mes sens et de mon âme,  
Soyez l'asile très sûr et très doux :  
Car jamais vous n'êtes troublées par les cris,  
Par les clameurs et les menaces des méchants.

Au Prétoire, ah ! qu'ils furent nombreux,  
Les coups de fouet qui déchirèrent le corps de Jésus ;  
Qu'elles furent nombreuses les gouttes de sang,  
Qui coulèrent le long de ses membres endoloris !

Cet aimable front, ô douleur !  
Comme il fut blessé par les épines ;  
Au Golgotha, ces mains et ces pieds adorables,  
Comme ils furent percés par les clous aigus !

Et ce cœur dévoré des flammes de l'amour,  
Ce cœur qui venait de se livrer à la mort,  
Une lance cruelle, hélas ! le frappa encore,  
Pour en faire jaillir du sang et de l'eau.

O vous tous qui pleurez et qui souffrez,  
Venez ! Dans ce bain ineffable et salulaire,  
Formé par le sang précieux de Jésus,  
Vous serez guéris, consolés et sanctifiés.

Amen.

## LES PETITES SŒURS DE L'OUVRIER

Nous empruntons ce récit suggestif à une excellente peinture de la vie de province, en France, par un écrivain bien connu au Canada, M. René Bazin, dont les œuvres d'imagination, écrites avec un talent d'observation remarquable et avec une haute idée morale, sont très appréciées. Dans le récit que nous publions, on verra combien la charité, chez les *petites sœurs de l'ouvrier*, sait être ingénieuse pour arriver à soulager toutes les infortunées, aussi bien celles du corps, que celles de l'âme. C'est l'apostolat qui convient à notre siècle et dont il a le plus grand besoin.

Vous ne connaissez assurément pas le père Louvard, dont je vais vous parler. Il n'est pas ce qu'on appelle sympathique. Petit, la poitrine creuse, le teint rouge, la barbe hirsute, les six premiers jours de la semaine, il rentre à moitié gris ; le dimanche, il l'est tout à fait. Quand on lui parle de ça, il prétend que c'est le chagrin qui le fait boire, et aussi la poussière, car il peigne du chanvre pendant douze heures, à la filature, au commencement du taubourg. Tous les Louvard ont travaillé le chanvre. La femme était ouvrière dans la même fabrique ; le fils aîné, qui a quatorze ans, voudrait bien être embauché à son tour, car la maison n'est pas gaie, aujourd'hui. Elle a toujours été pauvre, mais elle est devenue misérable à cause de la maladie.

C'est le père qui a été malade.

L'hiver, la poussière de chanvre, l'usure par l'ivresse et par l'âge : Louvard avait quatre raisons au moins à donner, quand il s'alita, un jour de janvier. Il n'en donna pas une, vu qu'il était à peu près incapable de parler, tant il toussait souvent, d'une mauvaise toux profonde qui lui brisait le corps. La première nuit il fut veillé par son fils. Mais le petit était si pâle, le lendemain, qu'une voisine se proposa pour le remplacer, une grande femme maigre, qui n'avait pas de repos de tout le jour, à cause de sa demi-douzaine d'enfants. Elle vint, elle soigna deux nuits le père Louvard, qui allait de mal en pis, et qui n'était pas facile à tenir, quand il délirait. Le troisième soir, comme il avait l'air de comprendre, elle lui dit :

— Père Louvard, c'est dans la poitrine que ça vous tient. Y a

bon espoir, bien entendu, mais ça peut être long. Vous faudrait...

Elle n'osait pas trop continuer, parce qu'elle savait, tout le monde savait dans le faubourg, que le père Louvard était « socialiste », et qu'on était mal reçu à lui parler de certaines choses. Pourtant, comme elle se baissait pour charger le poêle, un mauvais tube de fonte qui ronflait tout un jour pour une pelletée de coke, elle se sentit le courage d'ajouter :

— Vous faudrait une sœur.

— Une sœur chez moi ? Ah ! bien non ! Je la f... à la porte, votre sœur ! Je les connais, les sœurs ! J'ai pas d'argent pour les sœurs, moi ! a-t-on vu ?

Et il se mit à jurer, si longtemps que la voisine, qui en avait entendu d'autres, n'en avait jamais entendu de pareil.

Le bonhomme était si malade et la nécessité si évidente, que la voisine, quand il fut endormi, n'en courut pas moins à l'autre bout du faubourg, sonner à une porte qu'elle connaissait.

La religieuse qui vint, appartenait à la congrégation des *Petites Sœurs de l'ouvrier*, de date récente, paraît-il, et qui, ne soignant que les pauvres, s'interdit de jamais rien accepter d'eux, fût-ce un verre d'eau. Elle entra, sans que le bonhomme en eût conscience. Elle était de moyenne taille et d'âge moyen, pâle, avec une bouche longue qui souriait d'un sourire très doux, comme de l'ivoire sculpté, des mains blanches, fines, et cependant rudes aux plissures des doigts. Il suffisait de la voir jeter son premier coup d'œil autour de la chambre, et faire l'inventaire rapide du mobilier, de l'armoire, de la huche, pour juger qu'elle avait l'habitude du faubourg. Il suffisait de l'entendre dire aux enfants : « Ne faites pas de bruit, mes mignons, votre papa dormira bien » pour être sûr qu'elle n'y était pas née.

Louvard fut près d'une semaine avant de comprendre qu'une inconnue le veillait et le servait, nuit et jour. Quand il revint à une demi-conscience, le premier sentiment qu'il éprouva fut celui d'une violente colère. Renvoyer la sœur, il n'était plus temps ! Mais il lui ferait voir ce qu'il pensait d'elle et de ses pareilles ! Il lui parlerait comme il faut « leur » parler ! Et, en effet, il la laissait balayer la chambre, habiller les enfants pour l'école, préparer la soupe, sans lui dire jamais rien. Louvard n'attaquait pas. Mais quand elle s'approchait du lit, avec une potion, ou pour demander : « Eh bien, père Louvard, sommes-nous mieux ? » Elle recevait une bordée de jurons qui eussent fait reculer un sapeur. Elle ne reculait pas. Tant qu'il jurait, seulement, elle ne souriait pas. Mais dès qu'il avait fini, le sourire revenait. Et elle ne répondait jamais rien, ce qui exaspérait Louvard.

Cependant la saison devenait plus douce. Les voisins semaient des tulipes. Le bonhomme, moins malade et plus faible qu'au début, trouvant que c'était fatigant de se fâcher, et inutile, par surcroît, se contenta de grogner, et d'espionner la sœur, pour

savoir ce qu'elle mangeait. Il la surveillait, faisait semblant de dormir. Et il découvrit qu'elle ne mangeait pas avec les enfants, qu'elle ne lui prenait ni son pain, ni sa soupe, ni le moindre verre de boisson de raisins secs. Chaque matin, elle apportait ses provisions, dans un panier.

Louvard ne put s'empêcher de trouver ça très bien. N'eût été la dépense, ce qu'il faudrait payer, car enfin, la sœur faisait sa journée, n'est-ce pas ? il aurait été content de voir ainsi la chambre en ordre, les enfants propres, le poêle chaud, les culottes des fils et les robes des filles réparées. Elle travaillait comme une ménagère, celle-là. Et puis, jamais de bruit avec elle, et Louvard, comme tous les hommes qui font beaucoup de bruit, aimait les femmes qui n'en font pas.

Après vingt et un jours, il se levait déjà, l'après-midi, — la sœur lui dit un soir :

— Père Louvard, je vais vous quitter. Vous voilà bien.

— Bien ? Ça dépend encore ! Enfin, je peux pas vous retenir, la sœur. J'ai pas le moyen. Qu'est-ce que je vous dois ?

— Rien.

— Allons donc ! Vos journées ?

— Nous n'acceptons jamais rien.

— Par exemple ! Rien pour avoir fait le ménage, rien pour la soupe, rien pour les reprises, rien pour m'avoir soigné ! Ça ne se peut, je vous en avertis ! Tenez, j'ai encore là dix francs...

Il se levait, pour aller vers l'armoire de la défunte mère Louvard. Une main, posée sur son épaule, suffit à le faire se rasseoir.

— Inutile, mon ami, — et le sourire s'épanouit un peu plus que d'habitude, — ce que j'ai fait, je ne l'ai pas fait pour de l'argent. Au revoir !

— Pas de bêtise, la chère sœur !

Mais elle était déjà partie, avec son panier noir.

Toute la soirée, Louvard fut d'une terrible humeur. Quand la voisine vint le voir, il lui cria :

— Elle est jolie, votre sœur !

— Qu'est-ce qu'elle a fait ?

— Elle a fait qu'elle est partie sans vouloir être payée, une femme qui tenait mon ménage mieux que ma défunte, soit dit sans reproche, et qui n'a pas seulement mangé mon pain, si vous croyez ! Ah ! mais non, ça ne se passera pas comme ça ! Je vous en réponds !

Le lendemain, il avait une idée. Il l'exécuta le dimanche d'après.

Ce matin-là, Louvard sortait pour la première fois. Il était rayonnant. Il portait, appuyée à sa hanche gauche, retenue par son bras en cercle, une plante monumentale, une pâquerette toute ronde, toute fleurie, achetée la veille au marché aux fleurs. La pointe des boutons verts lui chatouillait le cou. Il riait à tout le faubourg, content de montrer ce qu'il avait au bras, comme

le jour de ses noces. Les trois enfants le flanquaient, en habits de fête, tous bien rapiécés. Quand il passa devant la porte de la voisine :

— Qu'est-ce que c'est, père Louvard ? Il s'arrêta pour jeter un regard de complaisance sur la mappemonde épanouie à sa gauche.

— Ça, répondit-il, eh bien, c'est pour la sœur ! Une riche idée, que j'ai eue. Je vais lui dire : « Vous n'avez pas voulu d'argent, la sœur, mais vous aurez tout de même quelque chose de moi ! »

— Et si elle ne veut pas ?

— J'y ai pensé, la voisine ! Vous ne connaissez pas le père Louvard. Si elle ne veut pas, je f... la potée sur sa fenêtre, et je m'en vas ! Faudra bien qu'elle la prenne !

Il continua son chemin, boitant un peu sous le fardeau, ayant de la peine à ne pas rire tout haut...

Je suis passé le lendemain dans le faubourg, la pâquerette n'était pas sur la fenêtre. »

RENÉ BAZIN.

## LES LEÇONS DU JUBILÉ PONTIFICAL

La *Revue générale* de Bruxelles a publié dernièrement un remarquable article sur le Jubilé de Léon XIII. Nous en détachons la conclusion, où l'auteur de cet article, Mgr Lamy, montre les enseignements pratiques qui se dégagent de ces fêtes, au point de vue de la question pontificale.

« Celui qui ne verrait dans ce qui vient de se passer, que des cérémonies trop fatigantes pour un vieillard plus qu'octogénaire, des pèlerinages dispendieux, ou la revendication inutile et impuissante d'une souveraineté contre laquelle s'élèvent l'autorité du *fait accompli* et la force d'un gouvernement, rêvé par l'Italie et soutenu par la triple alliance, aurait la vue bien courte et comprendrait mal la Papauté. Le suprême pontificat est une autorité spirituelle, établie par le divin fondateur de l'Eglise, supérieure à toutes les vicissitudes des temps et des empires, fixée à Rome par la mort du prince des Apôtres. Aucune puissance n'a pu l'en arracher depuis dix-huit siècles.

L'Italie ne réalisera pas ce que n'ont pu les empereurs romains par trois siècles de persécutions, ce que n'a pu le grand potentat de ce siècle. Aucun *fait accompli* ne saurait prévaloir contre l'autorité spirituelle du Pontife romain, ni le priver longtemps de l'indépendance dont il a besoin pour gouverner l'Eglise et correspondre librement avec les chrétiens du monde entier.

Or, les pèlerins, en voyant les soldats italiens garder la place Saint-Pierre, ont pu constater de leurs propres yeux que le Pape n'est pas libre, qu'il est prisonnier au Vatican, qu'il ne peut communiquer avec les chrétiens même d'Italie, sinon par les postes et les télégraphes du gouvernement italien, qu'il ne peut faire un pas hors du Vatican sans le bon plaisir de l'autorité italienne.

Le Pape ne jouit donc pas de l'indépendance nécessaire au plein exercice de son autorité spirituelle.

Il ne saurait être question ici du *fait accompli*. Et qu'on ne dise pas : les pèlerins ont pu librement venir à Rome et se rendre au Vatican. Personne ne les a molestés. Sans doute la ville de Rome, soucieuse de son commerce, voit avec plaisir les pèlerins affluer dans ses murs et le gouvernement italien connaît trop bien ses intérêts pour les laisser molester.

Mais qui ne voit que cela dépend uniquement de son bon vouloir, qu'il peut, quand il le veut, rendre le Vatican inaccessible et Saint-Pierre inabordable, qu'un cordon de troupes suffit pour mettre une barrière infranchissable entre l'Eglise universelle et son chef, entre le père et ses enfants. N'a-t-on pas vu le 2 octobre 1891 les pèlerins français et belges, sous un prétexte inventé par la haine, maltraités à Rome et dans toutes les gares d'Italie ? N'a-t-on pas vu, le jour même du jubilé actuel, le collège belge de Rome insulté pour avoir illuminé le nom de Léon XIII et exhibé notre devise nationale ? Sans doute, cette fois, la police est intervenue et a fait respecter l'ordre.

Mais ce qui s'est fait il y a deux ans peut se renouveler demain, dans un mois, dans un an, lorsque le gouvernement le voudra. Voilà ce que les ambassadeurs et les pèlerins, présents au jubilé, ont pu constater.

Ils ont pu voir et redire à leurs souverains que l'autorité la plus ancienne, la plus élevée, la plus obéie qui soit au monde, celle qui est intervenue avec le plus d'autorité pour résoudre la question ouvrière, pour combattre le nihilisme, le communisme, le socialisme et l'anarchie, et raffermir les sociétés ébranlées, est dépouillée de ses droits temporels, réduite à vivre des aumônes des fidèles et privée de sa liberté.

Depuis 1870, le Pape n'a pour toute promenade et pour respirer le grand air que les quelques hectares de terre qui forment les jardins du Vatican. Aujourd'hui les puissances se sont bornées à des félicitations qui ne regardent que la puissance spirituelle et

les grandes qualités de Léon XIII. Elles n'ont voulu ou n'ont pu autre chose.

L'opinion publique, si mobile en Italie et jusqu'aujourd'hui égarée par le mirage de l'unité italienne, commence à s'émouvoir. Jamais les pèlerins italiens n'ont été aussi nombreux. De tous les coins de la terre les catholiques élèvent la voix pour réclamer l'indépendance du Saint-Siège. Cette voix immense de deux cents millions des catholiques a une force morale qu'on nierait en vain. Elle s'impose, à l'attention des gouvernements. Aussi, les chambres italiennes s'en sont émues. Elles auraient voulu, en vertu de la triple alliance, étouffer à Vienne la voix du cardinal Gruseha. Ne le pouvant, le ministre italien a tâché d'en atténuer la portée. Voilà un des résultats des fêtes jubilaires. Elles ont montré au monde le manque d'indépendance du Saint-Siège et la nécessité de changer cette situation. C'est pourquoi les évêques et les pèlerins élèvent la voix d'un bout du monde à l'autre. C'est une voix désarmée, il est vraie, la voix de ceux qui ne font pas de révolution, mais c'est la voix du droit et de la justice qu'aucune puissance humaine ne saurait étouffer. Cette voix est, bon gré mal gré, si forte, que la grande revue libérale de Rome, la *Nuova Antologia*, écrivait récemment par la plume de M. De Cesare, que les pèlerinages servent à réparer les effondrements financiers de Rome, mais que néanmoins on sera peut-être obligé de les supprimer.

Un autre résultat des solennités jubilaires, c'est de faire apparaître dans tout son éclat la puissance spirituelle du Saint-Siège. Jamais, à aucune époque, le respect du Pape, la soumission à son magistère infaillible, l'obéissance à ses ordres, la déférence pour ses conseils, l'attachement à sa personne, ne se sont affirmés avec une telle unanimité dans les deux hémisphères.

Le siège même du gouvernement italien s'est senti ébranlé et l'auteur, que je viens de citer, a laissé échapper cet aveu que « la seule institution qui aux Romains apparaisse forte et stable a continué d'être la Papauté ».

---

## LES COLLEGES CLASSIQUES DU DIOCESE DE MONTREAL

---

### Le Collège de Montréal.

Ce collège a déjà plus d'un siècle et quart d'existence. Il

est donc postérieur à la cession de la Nouvelle-France aux Anglais et au traité de 1763. Ses débuts sont assez intéressants pour nous engager à entrer dans quelque développement.

C'est à cinq ou six milles de Montréal, au village de la Longue-Pointe, qu'en 1766, un curé de cette paroisse, esprit actif, sorti d'une excellente famille Nantaise, M. Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie — il ne signait que Curatteau — conçut l'idée de fonder un collège classique, destiné, dans sa pensée, à former un petit séminaire.

En 1767, le collège était ouvert pour y recevoir les élèves. M. Curatteau, à l'aide de ses économies et des contributions volontaires de ses paroissiens, avait ajouté à sa cure une annexe ayant 24 pieds de façade sur 28 pieds  $\frac{1}{2}$  de profondeur et possédant deux étages. Ce bâtiment suffisait pour commencer, car il faut bien le dire, le nombre des pensionnaires, que nous ne pouvons indiquer avec certitude, n'était pas considérable. Sur ce nombre les renseignements nous font défaut, et les registres paroissiaux de la Longue-Pointe ne fournissent aucune indication précise. Le seul document que nous ayons entre les mains est une lettre de M. Jean Delisle de la Cailletrie (1), en date du 20 juin 1770, donnant quelques indications précieuses. Nous tenons à en citer des extraits, car ils renferment un témoignage d'estime bien mérité pour le fondateur de notre collège classique de Montréal. Cette lettre était adressée au père de M. de la Cailletrie alors en France.

« Il y a trois ans, le premier du présent mois, que M. l'abbé Curatteau qui tient un collège à une lieue et demie de notre ville a bien voulu se charger de l'éducation de mon petit garçon. Il lui enseigne le latin avec un soin et des peines tout particuliers, ainsi qu'à tous les autres, sans cependant négliger la moindre chose de ses devoirs envers une cure assez considérable dont il est chargé. J'ajouterais seulement que cet excellent homme est regardé par nous, comme le père de la jeunesse, la colonne de l'éducation, l'exemple de la patience, le modèle de tout digne prêtre.

« Les anglais même y ont fait attention et quelques-uns, se dépouillant des préjugés de leur éducation, lui ont confié celle de leurs enfants. Je reconnais en cela la main de la Providence qui nous protège.

(1) Citée par M. Huguet-Latour dans l'annuaire Ville-Marie, (pages 121).

..... Il ne m'en coûte rien pour mon petit garçon. M. de Montgolfier, grand vicaire et supérieur du Séminaire de cette ville et M. Curatteau, ont bien voulu se charger de tous les frais qui ne laissent pas d'être considérables..... »

A la Longue-Pointe, M. Curatteau, était à la fois dans les premières années, le directeur, l'économé et le professeur de son collège. Il se faisait assister de quelques jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique : Jean-Baptiste Dumouchel qui n'avait en 1767 que 17 ans, de Jean-Baptiste Huet, dit d'Alude (1) qui n'avait pas plus de 13 ans en 1773, et enfin Bisconnet qui ne fut pas ordonné prêtre, du moins son nom ne figure pas au Répertoire du Clergé. Ils remplissaient les fonctions de régent, et le premier d'entre eux dut même donner des leçons.

Dans ce collège, on enseignait le latin et si nous en jugeons par les vers latins qui nous sont restés comme souvenir de la fête du directeur célébrée à la Longue-Pointe en juin 1771, on l'enseignait bien (1). La versification est bonne et les règles de prosodie bien observées. Mais quel dévouement ne fallait-il pas au créateur de cette institution pour entreprendre seul une aussi lourde tâche ? En effet, jusqu'en 1775 M. Curatteau resta seul comme professeur. A cette époque, le Séminaire, qui s'intéressait vivement à cette fondation, fournit quelques sujets et on y compta avec le directeur cinq professeurs.

\* \* \*

Pour bien saisir la chrétienne et patriotique pensée de M. l'abbé Curatteau, il faut se rappeler l'époque à laquelle celui-ci inaugura son collège de la Longue-Pointe.

Le traité de Paris venait d'être signé, la Nouvelle France était passée sous la domination anglaise. Presque toute la noblesse française du Canada, tous les officiers et les soldats, tous les agents d'administration appartenant à cette nationalité avaient repris le chemin de la patrie, suivis par quelques industriels, effrayés, non sans raison, des vexations qu'ils prévoyaient et par

(1) Jean-Baptiste Huet dit d'Alude, selon le *Répertoire du Clergé*, ou *Du Lude*, selon d'autres, était né à Boucherville en 1760, son extrême jeunesse ne permet même pas, croyons-nous, de le compter jusqu'en 1773, comme pouvant servir utilement de régent pendant l'existence du collège de la Longue-Pointe. Il était encore à l'âge où l'on apprend et non à celle où l'on enseigne. Il mourut peu de temps après son ordination en 1784.

un certain nombre de prêtres dont les services ne semblaient plus nécessaires.

On ne supposait pas qu'il put se produire un réveil de la race canadienne-française. En réalité, il ne restait, dans notre province, que les cultivateurs attachés au sol, leur unique richesse, et quelques grands propriétaires, retenus par les liens de l'intérêt. Il leur fallut accepter le nouveau régime. Ils l'acceptèrent avec résignation, sans jamais — et ce sera leur immortel honneur — s'abandonner à une désespérance bien naturelle à un pareil moment.

Ce sont eux qui, soutenus par les prêtres formés aux séminaires de Québec et de St-Sulpice de Montréal, constituèrent les premiers éléments de résistance à l'envahissement du vainqueur, conquérèrent pied-à-pied le respect de leur foi, de leurs institutions, de leur langue et après de nombreuses vicissitudes, et des sacrifices de toute nature, parvinrent à créer une province vraiment française de cœur, sous une reine anglaise servie loyalement et fidèlement.

Au premier rang des auteurs de ce mouvement de résistance, il faut placer M. l'abbé Curatteau. Dans la fondation de ce petit collège de la Longue-Pointe — que M. Curatteau l'ait ou non voulu — il y avait l'acte de protestation le plus énergique qu'il ait été donné au vaincu de formuler.

C'est, en effet, au moment même où les anglais prenaient possession du pays, et y installaient, avec le régime militaire, ce despotisme froid et cruel au moyen duquel ils espéraient avoir aisément raison des souvenirs, de la foi, et de la langue des anciens colons français, c'est à ce moment là, disons-nous, qu'un prêtre de campagne réunissait, dans son presbytère, la jeunesse française pour lui enseigner les beautés de cette langue abhorrée des vainqueurs, et lui donner cette éducation classique qui forme des hommes.

L'idée était noble ; elle devait réussir, car elle satisfaisait à la fois les besoins de l'intelligence et les sentiments du cœur.

Il n'est que juste de rappeler qu'elle partait d'un membre du clergé, d'un des vaillants et énergiques enfants du vénérable M. Olier, dont le nom est si entièrement lié à la fondation de Montréal, et que le Séminaire y contribua largement par les professeurs qu'il assura à la nouvelle institution et par les secours pécuniaires qu'il lui octroya dès l'origine. (A suivre).

## LES CONSEQUENCES DU CONGRES EUCHARISTIQUE DE JERUSALEM

Immense a été l'impression générale produite par le Congrès de Jérusalem, en Orient et en Occident.

Le premier grand résultat a été de faire reconnaître l'Orient et l'Occident comme des frères, et de montrer que la différence de rite et de discipline pour les deux Eglises, n'est pas un motif légitime de séparation entre elles.

Les peuples orientaux, fiers, et à juste titre, de ce que l'Eglise a pris naissance et s'est propagée en Orient pour passer ensuite en Occident, croient que leur Eglise doit être considérée comme la Fille aînée du christianisme. Ajoutez à cela qu'en Orient se sont tenus les premiers Conciles œcuméniques, et de là sont sortis les grands Docteurs et les Pères qui, pendant les huit premiers-siècles, ont défendu le dogme chrétien, l'ont développé dans ses conséquences, et organisé le culte chrétien et la discipline ecclésiastique. Toutes ces traditions, et surtout la magnificence des cérémonies du culte, ont engendré l'idée pratique que pour être vraiment chrétien, il faut se conformer au type primitif de l'Eglise qui, suivant les Orientaux, n'est autre que celui de l'Eglise orientale.

D'un autre côté, en Occident, le rite romain étant celui du Saint-Siège et par suite le rite de l'Eglise catholique répandue sur les deux hémisphères, beaucoup de catholiques ont cru que pour être catholique dans toute l'extension du mot, il faut se conformer au rite et à la discipline de l'Eglise latine. Les rites orientaux, selon eux, ne sont que transitoires.

Tel est le préjugé qui existe dans beaucoup de pays où se trouvent réunis les peuples des deux rites.

Les disputes nationales sont venues souvent affermir ce préjugé. En effet, dans les pays où existe la division religieuse, on trouve aussi la division nationale.

Le rite latin est considéré comme l'enseigne nationale des nations catholiques, et le rite oriental comme l'étendard des nations schismatiques.

En Russie, le rite latin est comme l'enseigne de la Pologne, et le rite grec est l'enseigne du schisme russe.

Bien que le Saint-Siège embrasse dans son sein aussi bien les peuples de rite latin que ceux de rite oriental ; qu'il existe des

constitutions pontificales pour l'intégrité et la conservation des rites orientaux, et que l'esprit d'universalité du Saint-Siège trouve une plus grande splendeur dans la variété des formes des églises orientales, il n'en est pas moins vrai que le préjugé qui confond l'essence avec la forme, la nationalité avec l'Eglise, le nécessaire avec le contingent, rendait difficile la fraternité de l'Orient chrétien avec l'Occident catholique.

Aujourd'hui, ces difficultés ont disparu, grâce au grand événement du Congrès de Jérusalem, à qui Léon XIII a donné une pompe extraordinaire en y envoyant comme légat un cardinal.

Jérusalem est la ville où sont représentés, autour du Sépulcre du Christ, tous les rites chrétiens et toutes les églises orientales, catholiques et orthodoxes. Autour du légat apostolique, sont venus se grouper indistinctement les évêques catholiques du rite latin et ceux des différents rites orientaux. La liturgie des diverses églises orientales, catholiques et hétérodoxes, relativement au dogme de l'Eucharistie, a été trouvée en tout conforme à la liturgie de l'Eglise romaine. Sous l'apparence de la diversité des cérémonies liturgiques s'est manifestée la concordance du dogme.

Le Congrès de Jérusalem a montré par la pratique mieux que par n'importe quelle considération théorique, en quoi consiste l'union des deux Eglises. Celles-ci conservent leur premier élément et leur organisation disciplinaire; elles sont unies par la foi et reconnaissent la direction et la tutelle paternelle du Pape comme Chef de l'Eglise.

Il resté encore de grandes difficultés à surmonter provenant soit d'un faux amour-propre, soit des intérêts que l'on croit compromis, et surtout des intérêts politiques qui luttent en Orient pour avoir la prépondérance. Mais les catholiques savent bien que l'Eucharistie qu'ils adorent et dont ils participent est un sacrement d'amour, et l'amour engendre l'union.

Puisque, des nouvelles que nous apportent les congressistes, il résultent que l'influence de la Russie constitue un grand empêchement à l'union des deux Eglises, efforçons-nous, par nos prières, de gagner à cette union l'Eglise et l'empire de Russie. Alors le czar, de protecteur du schisme, se changera en protecteur de l'Eglise catholique du rite oriental.

L'Eglise, dans ses conquêtes, ne connaît pas les difficultés. Telle est la direction que Léon XIII donne à toutes ses œuvres.

Laboremus.

Semaine Religieuse de Cambrai.

## CHRONIQUE

\* \* En vertu d'un décret, en date du 16 mai 1892, l'indulgence plénière *toties quoties* est accordée à tous ceux qui visiteront une église quelconque ou un oratoire public des Frères et des Sœurs de tout l'Ordre du Carmel, le 16 du mois de juillet de chaque année, fête de N.-D. du Mont Carmel, à partir des premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour susdit.

\* \* On sait que Léon XIII, comme l'avait fait Pie IX depuis le jour de sa captivité au Vatican, refuse de donner audience à tout prince catholique qui fait en même temps une visite à l'usurpateur du Quirinal.

La diplomatie autrichienne a essayé d'obtenir une exception en faveur de l'archiduc Renier, venu à Rome pour les noces d'argent du roi Humbert. Elle a échoué et le Pape a formellement refusé de recevoir l'archiduc.

\* \* Au moyen d'appareils exécutés d'après les derniers progrès et dont plusieurs sont uniques en leur genre en Italie, le P. Denza, directeur de l'observatoire du Vatican, toujours en relation avec les grands observatoires du monde, s'est appliqué cette année, au grand travail international de la *Carte du Ciel* dressée par la photographie, et a collaboré au grand *Atlas* qui donnera la position de plus de quarante millions d'étoiles, travail colossal auquel les siècles précédents n'avaient osé penser.—Sur les mille quarante clichés qui ont été tirés à l'observatoire du Vatican, deux cents ont été achevés, envoyés à Paris et trouvés excellents par la commission internationale de la *Carte du Ciel*.

\* \* Le Saint-Père vient de notifier au secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites, Mgr Nussi, la sanction pontificale donnée au jugement favorable que la Congrégation des Rites a porté, en troisième instance, sur l'authenticité des miracles proposés pour la béatification des vénérables Grassi (de l'Oratoire) et d'Avila, (le célèbre directeur spirituel de Sainte Thérèse. La date de la promulgation des décrets y relatifs sera fixée prochainement.

### AUX PRIERES

Sr Ste-Euphrasie, née A. Labrecque, de la Congrégation de Notre-Dame.

### EXPOSITION DE CHICAGO

#### Maison de pension pour ecclésiastiques

#### Pendant le temps de l'Exposition

Tenuë par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Damé. Prix très modérés.

On s'empressera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

**S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.**

ARBOUR & LAPERLE, Imprimeurs-Relieurs, 421, Rue St-Paul, Montréal.